

État de la pêche artisanale dans l'Archipel de la Guadeloupe en février 2006 et son évolution depuis 1986

KOMLA-SOUKHA N. AND J.-L. BOUCHEREAU

Université Antilles-Guyane, UFR-SEN, UMR-7138, BP 592, F-97159 Pointe-à-Pitre; jean-luc.bouchereau@univ-ag.fr

ABSTRACT

La pêche reste artisanale à cause des caractéristiques de ses ressources (éloignement, densité) peu favorables au développement d'une pêche industrielle. Depuis 1986, on observe une augmentation significative du nombre d'embarcations (1986: 797; 02/2006: 2041), de pêcheurs (1988: 1305; 02/2006: 1680) et de la puissance motrice totale (01/2006: $121,5 \cdot 10^3$ kW) de la flottille de pêche. Le nombre d'embarcations augmente à certains sites d'accostage, ex: Deshaies (1995: 18; 2006: 71). Les sites les plus importants sont: Port-Louis, Lauricisque (Pointe-à-Pitre), Rivière-Sens (Basse-Terre), Deshaies. Ces augmentations s'accompagnent d'une modernisation de la flottille (bateaux plus grands et en résine, GPS). Le type d'activité de pêche pratiqué, casier, traîne, filet, palangre, senne, Dispositif de Concentration de Poissons (DCP) est varié. Le parc de DCPs se développe particulièrement dans le secteur de la côte Sous-le-Vent (2005: 56). Les pêcheurs déplorent le manque d'infrastructures à certains sites d'accostages (appareil à glace, ponton, eau, borne électrique, assistance mécanique) mais aussi l'augmentation continue du prix du carburant. À ceci s'ajoute la concurrence des produits importés vendus dans les supermarchés à des prix auxquels les pêcheurs ne peuvent s'aligner. La commercialisation reste un défi pour tous les acteurs de la pêche artisanale qui souhaiteraient la mise en place d'entrepôts frigorifiques pour mieux réguler dans le temps l'écoulement de la production des grands pélagiques et préserver leur emploi.

MOTS-CLÉS: flottille, gestion, inventaires.

State of small-scale fishing in the Archipelago of Guadeloupe in February 2006 and its evolution since 1986

Fishing remains traditional because of the characteristics of its resources (distance, density) little favorable to the development of an industrial fishing. Since twenty years, one observes a significant increase in the number of boats (1986: 797; 02/2006: 2041), fishermen (1988: 1305; 01/2006: 1680) and total horse-power (02/2006: $121.5 \cdot 10^3$ kW) of the fishing flotilla. The number of boats increases at certain landing sites, e.g. Deshaies (1995: 18; 2006: 71). The most important sites are: *Port-Louis*, *Lauricisque (Pointe-à-Pitre)*, *Rivière-Sens (Basse-Terre)*, *Deshaies*. These increases are followed by the fishing flotilla modernization (larger boats and out of resin, GPS). The fishing activities used are varied: traps, drag, net, trawl line, seine, Fish Aggregating Devices (FAD). However, one notes an increasing FAD park more developed in the *Côte-Sous-le-Vent* sector (2005: 56). The fishermen deplore the lack of infrastructures at some landing sites (ice-machine, pontoon, water, electricity bounds, mechanical assistance) and a continuous increase in the fuel price. In addition there is the competition of imported products saled in supermarkets proposing lower prices than those offered by the fishermen. Marketing remains a challenge for all the actors of small-scale fishing who wish the setting of cold store to better regulate in time the pelagic fish production and to preserve their employment.

KEY-WORDS: censuses, fishery, management.

INTRODUCTION

Hormis l'étude du Bureau d'Etude de Conseil et d'Assistance sur la Pêche et les Activités liées à la Mer (1997) qui a traité de la pêche et des conflits de la pêche artisanale en Guadeloupe, Baillot (2004) a présenté une monographie des pêches maritimes à la Martinique, Ramdine (2005) a comparé la pêche en Martinique et en Dominique et Diaz et al. (2005) ont étudié la pêche des poissons pélagiques hauturiers et le développement des Dispositif de Concentration de Poisson (DCP) ancrés en Guadeloupe. Deux recensements de la flottille avec ses caractéristiques ont été présentés par le Conseil Général de la Guadeloupe (CGG) en 1986 et par l'IFREMER en 1995. Afin de mieux maîtriser l'activité de pêche dans l'Archipel pour faciliter son aménagement et la gestion des ressources via un contrôle de l'effort exercé, cette étude préliminaire propose (i) d'établir l'état actuel de cette pêche aux petits métiers, (ii) de pré-

senter son évolution depuis deux décennies, (iii) de discuter de ses perspectives.

MATÉRIELS ET MÉTHODES

L'étude est orientée sur le suivi de la flottille car il n'existe pas en Guadeloupe de système de suivi de leur activité et des quantités débarquées. Les recensements des sites d'accostage et des embarcations ont été établis sur le terrain selon la méthode et les recommandations de Cabanis et Reynal (1995). Cela, pour le croiser ultérieurement avec celui des Affaires Maritimes (AM) qui disposent depuis 1990 des données statistiques informatisées. Les équipements obsolètes ou nouveaux des pêcheurs n'étant pas forcément toujours déclarés aux AM, on a construit notre propre fichier initial pour établir une population statistique des embarcations et en extraire des sous-échantillons représentatifs.

1. Découpage géographique du site d'étude

Le site d'étude comprend la Guadeloupe et ses dépendances proches. Il est découpé (Tab. 1) en sept secteurs (S) ordonnés dans le sens horaire pour la Guadeloupe (S₁ à S₄) et ses dépendances (S₅: Désirade; S₆: Marie-Galante; S₇: Saintes). Ce sont des strates de sites *a priori* plus homogènes.

2. Observations sur le terrain

Le recensement des marins n'étant pas comptabilisable, l'observation a été faite de manière indirecte à partir de données bibliographiques.

Recensement des sites d'accostages

Un site d'accostage est le lieu où les embarcations sont habituellement amarrées même si les débarquements des pêches peuvent s'effectuer non loin. Le recensement a été réalisé à partir d'une liste prenant en compte celles du CGG (1986) et de l'IFREMER (1995) et nos visites de tous les accès à la côte à l'aide de cartes ont permis de recenser des sites non encore répertoriés ou obsolètes.

Recensement des embarcations de pêche

Pour distinguer les embarcations de pêcheurs de celles de plaisanciers, on a effectué les recensements de terrain les samedi et dimanche (recommandation IFREMER 1995) car les pêcheurs ne sortent pas ces jours-là. On a donc plus de chance d'observer des bateaux à quai qu'en semaine, tandis que les plaisanciers sont sortis.

On effectue d'abord un recensement numérique des embarcations présentes sur le site. Les bateaux hors-service furent enregistrés sans avoir été comptabilisés lors du traitement des données. On n'a comptabilisé les bateaux de pêche absents du quai qu'après vérification auprès des pêcheurs présents. Puis le recensement des caractéristiques de chaque embarcation présente a été réalisé à l'œil nu, et/ou à la jumelle, avec le zoom d'un appareil photographique ou complétées au laboratoire à partir de documents photographiques pris sur le terrain.

Ont été notés les: numéro du secteur, date d'observation, nom du site, nom et immatriculation de chaque embarcation, matériau de construction (bois B, résine R), motorisation, nombre et puissance motrice lue des moteurs, type de pêche ou métier pratiqué. Le nombre de DCP présents a été évalué. La limite entre plaisancier et pêcheur fut parfois difficile à établir à cause du changement de la méthode d'immatriculation des bateaux apparu en 2005.

Enquêtes

Des enquêtes informelles complémentaires ont été faites spontanément auprès des pêcheurs intéressés par notre activité de terrain sous forme de questions sur différents aspects de leur activité portant sur les: types d'activité de pêche pratiqués et d'espèces ciblées, saison des espèces, motorisation utilisée (2 ou 4 temps), cheminement des récoltes de la zone de pêche à la commercialisation en passant par le débarquement, difficultés liées à l'activité.

3. Traitement des données au laboratoire

Sites et embarcations

Les données ont été saisies et traitées sur fichiers informatiques pour calculer le nombre total d'embarcations par secteur, commune, secteur géographique et pour l'Archipel afin de les comparer avec celles des recensements de 1986 et 1995. Un classement par ordre d'importance du nombre d'embarcations a été réalisé pour les sites, secteurs et communes pour analyser leur évolution. On a calculé la proportion des bateaux selon leur matériau de construction et le type d'activité. Un recensement du nombre de DCP a été réalisé selon le quartier géographique dans l'Archipel: nord-est (NE), nord-ouest (NO), sud-est (SE) et sud-ouest (SO). Puis on a calculé la proportion relative des bateaux motorisés et classé les bateaux motorisés en cinq catégories: sans moteur (SM), un moteur diesel (D), un hors bords (1M), deux hors bords dont un étant l'annexe de secours (1A), deux hors bords de puissance motrice voisine dont l'écart ne dépasse pas 50 CV (2M). Une puissance moyenne (PM) est affectée aux moteurs illisibles sur place ou inconnue quand le bateau est sorti en mer. Selon la proportion constatée de l'équipement en moteurs (un ou deux) observés à un site, on a affecté les bateaux sortis de 1M ou 2M. Ensuite, on a calculé pour ceux équipés de moteurs hors-bords, les puissances motrices totales, moyenne et l'écart-type de ces trois catégories par secteur géographique et pour l'Archipel. Dans ces différents calculs, le moteur de secours n'est pas pris en compte. Les résultats sont exprimés en cheval-vapeur (CV) et convertis en kiloWatt (kW), 1 CV métrique = 0,73549875 kW (utilisée par l'Union Européenne). Une analyse de variances (ANOVA) a été réalisée sur les PM selon les secteurs au seuil de 5%.

Évolution du nombre des marins pêcheurs

Une synthèse bibliographique à partir des études de Diaz *et al.* (2000) et des informations fournies par les AM de Guadeloupe sur la variation du nombre des pêcheurs par type de pêche de 1986 à 2005 a été faite et comparée avec les données de la Martinique (Reynal *et al.* 2000; Baillet 2005).

Enquêtes

L'ensemble des informations obtenues auprès des pêcheurs avec les enquêtes informelles a été analysé par site d'accostage ou par secteur.

RÉSULTATS

Nos activités de terrain se sont déroulées du 26 janvier au 6 mars 2006.

1. Recensements

Les sites et les embarcations

On a recensé dans 34 communes de l'Archipel 106 sites et 2041 embarcations (Tab. 1). Le classement des embarcations par secteur (Tab. 2) varie entre 518 (S₄: côte Sous-le-Vent) et 104 (S₅: Désirade). Par commune il varie entre 194 (Terre-de-Haut) et 27 (Trois-Rivières) embarcations et les sept premières totalisent au moins 100 unités. Le nombre d'embarcations par site varie entre 93 et 1. Celui des 25 premiers sites (Tab. 2) varie entre 93 (Marina de

Rivière-Sens à Basse-Terre) et 28 (plage du 3^{ème} Pont et Port de Grand-Bourg - Marie-Galante). La moitié du pourcentage cumulé de bateaux est atteinte au vingtième. Les cinq premiers sites accueillent plus de 70 embarcations. Quel que soit le classement on observe un regroupement des embarcations dans certains sites, communes ou secteurs géographiques (S₁, S₂, S₄). On a observé 72% des bateaux en résine et 28% en bois.

Les différents types de pêche pratiqués

Ils ont été observés à partir de dispositifs mis en place par les pêcheurs sur les embarcations tels que: bâtons pour la traîne, grappins pour le casier, lamparo pour la ligne ou la palangre de nuit, ou du matériel à proximité des embarcations à quai pour la pêche au filet, DCP. Leurs proportions semblent varier selon les secteurs, mais les données obtenues restent peu représentatives.

Les puissances motrices

Globalement 64,5% des bateaux possèdent un moteur et 15,9% deux moteurs (Tab. 3). La proportion des SM (embarcation active ou momentanément hors-service) est importante dans les secteurs S₁ (109), S₃ (84) et S₄ (123) mais pas aux S₅ (12), S₆ (25) et S₇ (16). La PM totale de la flottille de l'Archipel est de 121488 kW. Celle des secteurs varie entre $8,7 \cdot 10^3$ (S₅) et $25,5 \cdot 10^3$ kW (S₃) pour respectivement 92 et 334 bateaux motorisés. La puissance motrice des embarcations du S₃ est relativement bien développée. La puissance totale n'est donc pas fonction du nombre d'embarcations motorisées (Tab. 3).

D'après l'ANOVA, les PM (Tab. 4) de la catégorie des M+A dans les secteurs S₄, (min.: 63 CV), S₅ (max.: 96 CV), sont significativement différentes de celles des autres secteurs. Le nombre d'embarcations comparé à la PM des M+A, varie inversement: 322 et 59. Le S₅ est donc fortement motorisé dans cette catégorie alors que c'est l'inverse pour le S₄.

Les PM des 2M du S₂ (262 CV) sont significativement supérieures à celles des autres secteurs; celles du S₄ (180 CV) sont significativement inférieures à celles des S₁ (225 CV) et S₂. (262 CV). L'Archipel est fortement motorisé pour cette catégorie (213 CV).

Quelle que soit la catégorie, le secteur qui affiche le plus d'embarcations n'est pas celui qui enregistre la puissance motrice maximale (ex: S₄).

La PM des M+A de l'Archipel est faible (75 CV). Celle des 2M (Tab. 4) varie entre 180 (S₇) et 262 CV (S₂).

2. Marins pêcheurs

Au 26 janvier 2006, les AM comptabilisaient 1680 marins actifs pour la petite pêche, la pêche côtière et celle au large, entre 1242 et 1509 de 1988 à 2000. Si l'on garde les mêmes proportions de marins fournies par Diaz et al. (2000) pour la petite pêche, la pêche côtière et celle au large en 2000, l'estimation relative en février 2006 serait respectivement de 1623, 53 et 4. Nos investigations de terrain confirment que la quasi-totalité des marins pêcheurs pratique la petite pêche. Celle-ci s'effectue lorsque les sor-

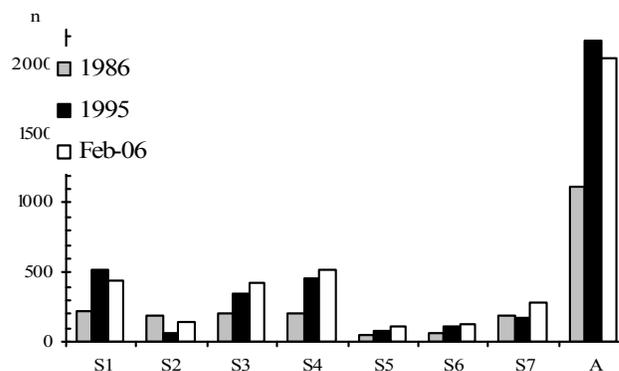


Figure 1. Évolution du nombre n de bateaux par secteur S et pour l'Archipel A en 1986 (CGG), 1995 (IFREMER), 02/2006 (présente étude).

ties ne dépassent pas 24 h., la pêche côtière quand les sorties durent entre 24 et 96 h. La pêche au large est exercée par des navires ne pratiquant pas la grande pêche, mais la durée dépasse 96 h. (Baillot, 2004). L'âge moyen des pêcheurs est en hausse.

3. Enquêtes sur les types d'activité de pêche

- Le *casier* (ou *nasse*) était déjà utilisé par les Indiens caraïbes. Les matériaux naturels (bois, bambou) sont remplacés par les synthétiques: grillage, fil de fer, corde en nylon (Ramdine 2004). Maille minimale: 38 mm. Les pêcheurs ont tendance à en multiplier le nombre, donc l'effort de pêche. Le volume des nasses augmente également (autorisé) car des moyens mécaniques de levage (guindeau, poulie électrique) sont de plus en plus installés à bord (Diaz, 2002). Le nombre de nasses perdues annuellement par vol ou détérioration volontaire ou involontaire est important. Celles-ci continuent à capturer (pêche fantôme ou *ghost fishing*) sans bénéfice, une partie de la ressource jusqu'à leurs destructions (Chaves et Bouchereau, 2006).

- Les *filets*. Il s'agit de trémails progressivement abandonnés au profit des filets maillants droits moins coûteux. Maille réglementaire minimum: 35 mm de côté pour les filets droits, 40 mm pour les trémails (maille de la nappe centrale), 200 mm pour les nappes latérales.

- La *senne*. Il existe trois types de senne tournantes qui tirent leur nom de l'espèce ciblée: à couliours *Selar crumenophthalmus*: (maille: 20 mm); à balaous *Hemiramphus sp* (maille: 14 mm); à colas *Ocyurus chrysurus*.

- La *traîne* est pratiquée avec deux lignes tractées appuyées par des leurres frais (balaou) plutôt qu'en plastique.

- La *palangre*, surtout utilisée de juin à décembre, est une grosse ligne lestée armée d'hameçons. La pêche se pratique la nuit au lamparo.

- Le *DCP* est la création d'une chaîne alimentaire autour d'une bouée mouillée en mer à un endroit déterminé attirant les grands pélagiques. On y pêche autour à la traîne ou avec une ligne dérivante verticale de longueur variable (50 à 130 m environ). Dès 1992 une trentaine de DCP furent recensés (Paulmier, 1992), puis au moins 48 pour la

côte Sous-le-Vent (Lagin et Ledouble, 1994). La Guadeloupe comptabilisait en 2004 et 2005 respectivement 45 et 56 DCP.

DISCUSSION

Recensement des sites

Entre 1995 (106) et 2006 (108) 24 sites ont disparu et

Tableau 1a. Recensement des sites S et des N embarcations en 1986 (CGG), 1995 (IFREMER), 02/2006 (présente étude); *: aucun bateau en 02/2006.

| S | Commune | Site | N | | |
|---|--------------------------|---|------|------|------|
| | | | 1986 | 1995 | 2006 |
| 1 | Ste-Rose | Plage de Cluny, Vinty, Pte Madame, Plage de la Ramée*, Port (brg), ancien Wharf, Viard, Morne Rouge, divers | 69 | 153 | 110 |
| | Lamentin | Anse Dupuy*, Blachon, Bourg (rivière) | 12 | 23 | 14 |
| | Baie-Mahault | Baie Dupuy, Débarcadère, Gabarre côté la Jaille (rivière salée)*, Face ANPE* | 14 | 77 | 70 |
| | Morne-à-l'Eau | Canal de Perrin, Anse Babin*, Vieux-Bourg, Canal des Rotours (bourg) | 36 | 49 | 89 |
| | Petit-Canal | Port (anse du canal au bourg) | 0 | 81 | 65 |
| | Port-Louis | Port (marina) | 82 | 114 | 87 |
| | A.Bertrand | Crique de la Pointe Sable | 15 | 16 | 9 |
| 2 | Moule | Petite-Anse, Rivière Audoin, Autre Bord | 46 | 16 | 56 |
| | St-François | Port (bourg), entre Port de pêche et Plaisance, Bourg, Marina, La Coulée (Anse du Mancenillier), Anse Kahouane | 144 | 50 | 90 |
| 3 | Ste-Anne | Bois Jolan*, Castaing, Plage Mpale, Port | 38 | 42 | 46 |
| | Gosier | Petit-Havre, Salines*, Anse du Mont, Bourg 1, Brg boulodrome, Brg ponton | 34 | 36 | 50 |
| | P ^{te} -à-Pitre | Phare-balise*, Carénage, Chantier Forbin*, Gare, Darse, Lauricisque | 40 | 143 | 163 |
| | Pt Bourg | Port, Sarcelle | 19 | 39 | 41 |
| | Goyave | Port, Sainte-Claire | 20 | 16 | 38 |
| | Capesterre-Belle-Eau | Four à Chaux, Sainte-Marie, Plage de Roseau, Anse Saint-Sauveur*, Bananier | 40 | 50 | 53 |
| | T.-Rivières | Port, Pointe de la Grande Anse | 10 | 15 | 27 |
| 4 | Vieux-Fort | Pointe à Launay, Bourg, Anse Dupuy | 5 | 13 | 28 |
| | Basse-Terre | Marina Rivière-Sens, R- Sens*, Face IRPM, Quai Saintois, Pte Pères, div.* | 18 | 140 | 106 |
| | Baillif | Tr P. Labat, Port*, Pte Madeleine, div.* | 5 | 21 | 21 |
| | Vieux-Habitants | Anse du Val de Loge, Plage de l'Étang, Port*, A. Marigot, A. à la Barque, A. Duché (?), A. à Cardonnet*, divers | 38 | 78 | 61 |
| | Bouillante | Anses: à la Barque, Duché, Thomas, Bouillante, Marsolle*, à Sable, Pigeon (coton-, fromager-, Lise*, -Galets, Plage de Malendure), St. Thermale*, divers* | 25 | 58 | 98 |

Tableau 1b.- Suite du Tableau 1a.

| S | Commune | Site | N | | |
|--------------|---------------|--|-------------|-------------|-------------|
| | | | 1986 | 1995 | 2006 |
| 5 | B-Mahault | Port | 55 | 78 | 103 |
| | Souffleur | Plage | | | |
| | Désert | Pointe de Désert | | | |
| | Beauséjour | Port | | | |
| | Les Sables | Plage de Grande Anse | | | |
| | Les Galets | Plage* | | | |
| 6 | Saint-Louis | Folle Anse*, Bas de la Source (plage du bourg), Ponton, Route Vieux Fort | 17 | 35 | 59 |
| | Capesterre | Bourg | 15 | 25 | 22 |
| | Grand-Bourg | Les Basses, Plage de Murat, Brd Maritime, Plage du 3 ^{ème} Pont, Port | 26 | 49 | 47 |
| 7 | Terre-de-Haut | Baie de Marigot, Anse Mire, Fond Curé, Pte Anse, Anse du Bourg | 123 | 141 | 194 |
| | Terre-de-Bas | Anse des Muriers, Grand Baie, Pte Anse, Anse à Dos, Gde Anse | 64 | 29 | 89 |
| Divers | | | | 428 | |
| Total | | | 1117 | 2165 | 2041 |

22 sont apparus. Certains ont été délaissés car les pêcheurs voyant leurs embarcations trop exposées à la houle ont privilégié des sites mieux aménagés. D'où les phénomènes de concentration à certains sites et d'apparition de nouveaux avec le classement différent en 1995 et 2006. Baillif n'est désormais utilisé que comme site de débarquement, et la Pointe de la Madeleine d'accostage. Deshaies qui ne figurait pas dans le classement des vingt-cinq premiers sites (18 unités en 1995) devient désormais le quatrième avec 71 bateaux. Il est aménagé en conséquence (eau, électricité, digue, ponton, glace) pour recevoir des embarcations. Ces aménagements manquent à d'autres sites d'accostage. À S^{te}-Anne il manque l'appareil à glace, l'eau, l'électricité, l'assistance technique; aux Saintes il faut constater l'absence de ponton d'accostage obligeant une baignade pour les sorties de pêche. Certains sites ont disparu car devenus touristiques. Les trois premiers sites sont les Marinas de Rivière-Sens et Port-Louis, et Lauricisque à Pointe-à-Pitre. Port-Louis, en cours d'aménagement avec des fonds européens, est en passe de conforter un rôle majeur dans l'activité de pêche.

Recensement des embarcations

Comme en Martinique le nombre d'embarcations de pêche augmente en Guadeloupe. L'évaluation de 2006 est inférieure à celle de 1995 parce que les 428 bateaux de la rubrique « divers » ont probablement été comptabilisés

ailleurs auparavant. Le décalage constaté entre les chiffres administratifs (756, 12/2005) et nos résultats (2041, 02/2006) est la manifestation d'une activité de pêche non déclarée. On note une tendance tournée vers l'utilisation de matériaux de construction plus légers (72% en résine) et de moindre coût que le bois.

Puissances motrices

Entre 1995 et 2006 la puissance motrice moyenne a augmenté de 9%. Le choix d'utiliser un ou deux moteurs, de puissance forte ou faible, dépend des espèces ciblées par le pêcheur, et de la distance à parcourir lors des sorties selon l'activité prévue. Il n'est pas rare de rencontrer des patrons-pêcheurs exploitant plusieurs bateaux. Leur utilisation se fait selon la saison et le type de pêche pratiqué. À Trois-Rivières un pêcheur possédait un bateau équipé d'un moteur de 48 CV et un autre de deux moteurs de 150 CV. Le moins puissant est utilisé pour la pêche au casier, l'autre pour la traîne et au DCP.

La position géographique du secteur joue un rôle important principalement ceux des côtes Sous-le-Vent (S₄) à l'ouest, Au-Vent (S₂) et La Désirade (S₅) à l'est. En effet, les pêcheurs favorisent des équipements à un moteur de puissance suffisante pour des pêches à la ligne ou au casier relativement proches de la côte moins soumise à l'influence de la houle. Ceux travaillant dans les conditions météorologiques plus difficiles de la côte Au-Vent sont

équipés en conséquence de doubles moteurs très puissants. Cependant, les pêcheurs de La Désirade ne peuvent investir en 2M aussi bien que ceux de Saint-François pour des raisons économiques. C'est pourquoi ils ont choisi de travailler plus avec un moteur et celui de secours (M+A: 64,1%) qu'avec deux moteurs puissants (2M: 35,9%). Le coût de la vie est plus cher à la Désirade qu'ailleurs. La puissance motrice n'est pas fonction du nombre d'embarcations. Ce ne sont pas les secteurs les plus représentatifs en nombre d'embarcations qui présentent une forte moyenne. Le S₄ illustre bien cette idée, car il comptabilise un nombre maximum de M+A (322) et de 2M (73). Ils se caractérisent pourtant par une faible puissance motrice moyenne, respectivement 63 et 188 kW. Le comportement de choix de la puissance motrice par les pêcheurs diverge selon le secteur et ses propres caractéristiques géographiques, climatologiques, météorologiques.

Le décalage constaté avec le nombre d'embarcations existe aussi avec la motorisation. En effet, le changement de moteurs quelle qu'en soit la raison n'est pas toujours signalé aux administrations concernées. Bien que cette ré-

alité ne soit pas affichée officiellement, celle-ci ne peut être ignorée dans cette étude.

Évolution du nombre de pêcheurs

L'augmentation des pêcheurs (1988: 1305; 02/2006: 1680) est aussi observée en Martinique (1993: 933; 2004: 1294). Le niveau de formation demandé s'améliore avec l'évolution de la technologie (GPS) et des connaissances en gestion d'entreprise. Le vieillissement des marins observé avec l'augmentation de l'âge moyen est contradictoire avec celle de leur effectif. Le manque de données empêche d'explicitier ces deux tendances mettant en relief un décalage supplémentaire entre réalité et statistiques officielles. L'implantation des DCP en Guadeloupe a influencé les croisances du nombre de marins et de la puissance motrice à cause de l'attrait de ce type de pêche, de leur éloignement initial relatif des côtes (45 miles), puis de leur rapprochement (15-20 miles) du fait de l'augmentation significative du carburant. Les DCP ont également entraîné une modernisation des équipements (matériaux de construction, longueur qui passe de 4,5-5 m à 7,5-8 m, équipement de pê-

Tableau 2. Classement (r) des secteurs S, communes et sites en fonction du nombre (n) d'embarcations en 02/2006 et pourcentage cumulé (%c) des bateaux dans les sites.

| r | S (n) | Communes | n | Sites | n | %c |
|----|---------|----------------|-----|----------------------------------|----|------|
| 1 | 4 (518) | Terre-de-Haut | 194 | Rivière-Sens Marina | 93 | 4,6 |
| 2 | 1 (454) | Pointe-à-Pitre | 163 | Port-Louis Marina | 87 | 8,8 |
| 3 | 3 (418) | Sainte-Rose | 110 | Lauricisque (PAP) | 81 | 12,8 |
| 4 | 7 (231) | Deshaies | 109 | Deshaies Port | 71 | 16,2 |
| 5 | 2(145) | Basse-Terre | 106 | Fond Curé (T.-de-H.) | 71 | 19,7 |
| 6 | 6 (134) | Désirade | 103 | Petit-Canal Port | 65 | 22,9 |
| 7 | 5 (104) | Bouillante | 100 | Déb. B.-Mahault | 63 | 26,0 |
| 8 | | Pointe-Noire | 96 | Mar. Baillargent (PN) | 52 | 28,5 |
| 9 | | Saint-François | 90 | St-François-bourg Port | 50 | 31,0 |
| 10 | | Morne-à-l'Eau | 89 | Carénage (PAP) | 41 | 33,0 |
| 11 | | Terre-de-Bas | 89 | Baie Marigot (T.-d-H.) | 37 | 34,8 |
| 12 | | Port-Louis | 87 | Ancien Wharf Ste-Rose | 35 | 36,5 |
| 13 | | Baie-Mahault | 70 | L'Autre Bord (Moule) | 35 | 38,2 |
| 14 | | Petit-Canal | 65 | A. du Bourg (T.-de-H.) | 34 | 39,9 |
| 15 | | Capesterre-B-E | 63 | Petit-Bourg Port | 34 | 42,0 |
| 16 | | Vx-Habitants | 61 | Canal Perrin (M.-à-l'E.) | 34 | 43,2 |
| 17 | | Saint-Louis | 59 | Petite Anse (T.-de-B.) | 34 | 44,9 |
| 18 | | Moule | 56 | Goyave Port | 33 | 46,5 |
| 19 | | Gosier | 50 | St- Anne Port | 32 | 48,1 |
| 20 | | Grand-Bourg | 47 | Rte Vx Port (St-Louis) | 31 | 49,6 |
| 21 | | Sainte-Anne | 46 | Cl Rotours (M.-à-l'E.) | 31 | 51,1 |
| 22 | | Petit-Bourg | 41 | Morne Rouge (Ste-Rose) | 30 | 52,6 |
| 23 | | Goyave | 38 | A. Barque (V ^x -Hab.) | 30 | 54,0 |
| 24 | | Vieux-Fort | 28 | Gare Routière (PAP) | 30 | 55,5 |
| 25 | | Trois-Rivières | 27 | Gd-Bg 3 ^{ème} Pont+port | 28 | 56,9 |

Tableau 3. Pourcentage de bateaux à deux moteurs de puissances motrices (PM) voisines (2M), différentes (M+A), totales en CV et kW par secteur S et pour l'Archipel; n: nombre de bateaux; hors-bords (M); diesel (D); sans moteur (SM).

| Secteur | 2M | M+A | PM CV | PM kW | n M | n D | n SM |
|-----------------|-------------|-------------|---------------|---------------|-------------|----------|------------|
| S ₁ | 13,4 | 86,6 | 32760 | 24095 | 343 | 2 | 109 |
| S ₂ | 37,9 | 62,1 | 20640 | 15181 | 132 | 0 | 13 |
| S ₃ | 18,6 | 81,4 | 34730 | 25544 | 334 | 0 | 84 |
| S ₄ | 18,7 | 81,3 | 33972 | 24987 | 395 | 0 | 123 |
| S ₅ | 35,9 | 64,1 | 11866 | 8727 | 92 | 0 | 12 |
| S ₆ | 25,9 | 74,1 | 12357 | 9088 | 108 | 1 | 25 |
| S ₇ | 20,5 | 79,5 | 18566 | 13655 | 215 | 0 | 16 |
| Archipel | 20,8 | 79,2 | 165177 | 121488 | 1619 | 3 | 382 |

che).

Le type de pêche

La petite pêche est le type le plus pratiqué en Guadeloupe. Les proportions relatives des activités par secteur sont faibles (maximum 18% pour le filet au S1). Nos observations de terrain diffèrent de celles obtenues par nos enquêtes parce que le plus souvent les pêcheurs enlèvent leur matériel par précaution contre les vols ou la détérioration; de ce fait les bateaux n'étaient pas tous accessibles pour identifier le type de pêche. Généralement, il est varié quel que soit le secteur. Selon son appréciation et/ou son affinité le marin s'oriente vers l'un ou l'autre type de pêche durant l'année. Mais les proportions sont différentes selon les caractéristiques du secteur. Aux Saintes on pratique beaucoup la senne. On trouve beaucoup plus de DCP à la côte Sous-le-Vent où la mer est plus calme. Bien que les chiffres obtenus en 2004 et 2005 soient sous-estimés, les DCP se développent numériquement vers le sud-est de l'Archipel.

Il faut regretter qu'aucune donnée statistique ne soit publiée sur les débarquements de pêche. Les collectivités déplorent cette carence, ainsi que les Affaires Maritimes qui reconnaissent qu'elles manquent de soutien à ce sujet. Leur grand défi à venir porte sur la statistique des débarquements de pêche d'une ressource connue pour être en nette diminution.

Le débarquement et la vente des poissons ne se font pas toujours dans les conditions souhaitées ou légales, à cause du manque d'infrastructures suffisantes ou de mareyeurs. Le service vétérinaire interdit au pêcheur la vente directe au consommateur notamment au restaurateur, d'où la perte du marché des hôtels et de la restauration. Mais la commercialisation souffre aussi de l'importation et la mon-

Tableau 4. Puissances motrices PM moyennes et écart-types σ des bateaux avec un moteur plus celui de secours (M+A) et deux moteurs (2M), par secteur S et pour l'Archipel.

| Secteurs | PM (M+A) | | | PM (2M) | | |
|-----------------|---------------|---------------|-------------|----------------|----------------|------------|
| | moyenne | s | n | moyenne | s | n |
| S ₁ | 75,401 | 61,875 | 297 | 225,35 | 126,05 | 46 |
| S ₂ | 91,815 | 51,071 | 82 | 262,24 | 82,107 | 50 |
| S ₃ | 76,981 | 57,460 | 272 | 222,43 | 112,27 | 62 |
| S ₄ | 62,903 | 53,132 | 322 | 187,91 | 91,824 | 73 |
| S ₅ | 96,354 | 55,667 | 59 | 187,30 | 72,827 | 33 |
| S ₆ | 79,646 | 52,984 | 80 | 213,75 | 95,945 | 28 |
| S ₇ | 74,242 | 52,705 | 187 | 180,07 | 101,12 | 28 |
| Archipel | 74,716 | 56,662 | 1299 | 213,109 | 102,442 | 320 |

dialisation. Des bateaux de pêches industrielles vénézuéliennes pêchent en Guyane à la saison des espèces pélagiques. Ces produits retrouvés ensuite sur le marché guadeloupéen privent les pêcheurs de sortir car le marché est alors saturé. Ce manque à gagner pourrait être résolu par l'installation d'entrepôts frigorifiques pour conserver les captures en quelques points clés de l'activité de pêche sur l'Archipel comme Port-Louis, Saint-François, Pointe-à-Pitre, Basse-Terre, Deshaies, une fois obtenus des résultats pertinents sur les quantités de poisson mises à terre à partir de données statistiques suffisantes. Ceci permettrait de réguler à la fois la vente et l'activité des marins pêcheurs afin qu'ils ne soient pas contraints au chômage technique forcé. Autrefois, la période de la pêche à la traîne était considérée comme la prise principale des pêcheurs car elle représentait plus de 50% de la production annuelle. À présent, la dorade est vendue moins chère (2005: 7,50€; 2006: 6€) avec la mondialisation du marché. À cela, s'ajoute la concurrence des supermarchés qui offrent des produits importés à des prix auxquels les pêcheurs ne peuvent s'aligner. Plus de 80 à 90% en sont affectés. La pêche guadeloupéenne est endettée malgré une diminution des charges. Les programmes pourtant mis en place restent voués à l'échec. La pêche artisanale n'est plus un métier aussi attrayant. Cette étude a mis en évidence des déficits d'informations officiels aux niveaux des nombres de: bateaux, DCP, pêcheurs et de la puissance motrice totale. Ceci entraîne une méconnaissance de l'état et des besoins réels dans ce secteur d'activités.

Une connaissance approfondie des caractéristiques de la flottille de pêche est nécessaire pour mieux gérer l'ensemble de la pêche artisanale en Guadeloupe. À défaut de la compréhension des problèmes existant susceptibles de

mettre en péril l'avenir de ce corps de métier par tous les acteurs, il est à craindre que les réglementations ou les accords mis en place avec les administrations nationales ou européennes ne soient pas respectés et les fonds financiers alloués soient suspendus. Par exemple, si la puissance motrice réelle de la flottille dépasse celle des accords avec l'UE l'obtention des crédits pour le développement de la pêche risque d'être supprimée.

Suppl.N°683, Le Robert, Martinique, 8-11/10/2001. 15 pp.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Baillot, P. 2004. Monographie des pêches maritimes et des élevages marins à la Martinique. Rapport d'étude. Affaires Maritimes de la Martinique. 67 pp.
- BIMAGRI. 2006. Magazine du ministère de la pêche et de l'agriculture, HS n°18:146p.
- Bureau d'Etude de Conseil et d'Assistance sur la Pêche et les Activités liées à la Mer. 1997. *D'Antigüe à la Guadeloupe: pêche et conflits*. Edition Warichi, Sainte Rose Guadeloupe. 268p.
- Chaves, P. et J.L. Bouchereau. 2006. *Sintese de estudos sobre a pesca artesanal no litoral sul do Paraná e norte de Santa Catarina*. Editoração Eletrônica e Impression. 48p.
- Conseil Général de la Guadeloupe. 1986. Recensement des sites et des besoins portuaires en Guadeloupe. Rapport d'étude. 281p.
- CROSS. 2006. Document télécopié. Antilles Guyane BP 621 Fort Saint Louis 97261 Fort de France Cédex.. 1p.
- Diaz, N., M. Doray, P. Gervain, L. Reynal, A. Charpentier et A. Lagin. 2001. Pêche des poissons pélagiques hauturiers et développement des DCP ancrés en Guadeloupe. FAO Fisheries Report SLAC/ R683 Suppl.N° 683, fisrt meeting of the WEC AFC ad hoc working group on the development of sustainable moored fish aggregating device fishing in the lesser Antilles, Le Robert, Martinique, 8-11/10/2001. 12p.
- Diaz, N. 2002. La filière pêche en Guadeloupe, synthèse socio économique. Océan Scientifique Assistance, Nov. 38 pp.
- IFREMER. 1995. Système de suivi statistique de la petite pêche guadeloupéenne. Rapport d'étude. Délégation des Antilles Laboratoire Ressources Halieutiques. 48 pp.
- Parle, C. et L. Parle. 2005. *Guide des poissons coralliens des Antilles*. 2^{ème} édition. PLB Editions Abymes, Guadeloupe, juin, 1 vol. 205 pp.
- Ramdine, G. 2004. *La pêche en Martinique et en Dominique: étude comparative*. Edition Publibook, Paris. 189 pp.
- Reynal, L., M. Doray, A. Charpentier et A. Lagin. 2001. La pêche des poissons pélagiques hauturiers en Martinique. FAO, Fisheries Report SLAC/ R683 Suppl.N° 683, Le Robert, Martinique, 8-11/10/2001. 12 pp.
- Reynal, L., M. Doray, A. Charpentier et A. Lagin. 2001. Le développement de la pêche associée aux DCP ancrés en Martinique. FAO, Fisheries Report SLAC/ R683